

# Forêt communale de Lourdes

## Projet d'aménagement forestier 2021 - 2040

**Etat actuel**  
**Éléments à prendre en compte**  
**Actions**



## Qu'est ce qu'un aménagement forestier ?

### C'est un guide de gestion durable

- A partir d'analyses :
- des peuplements forestiers,
  - du milieu naturel,
  - des besoins sociaux et économiques,
  - de la gestion passée

le guide envisage et prépare les actions futures.

En fonction des souhaits du propriétaire, il fixe les objectifs optimaux pour les 20 ans à venir.

Une fois approuvé par arrêté préfectoral, ce guide est décliné annuellement pour se rapprocher des objectifs fixés.



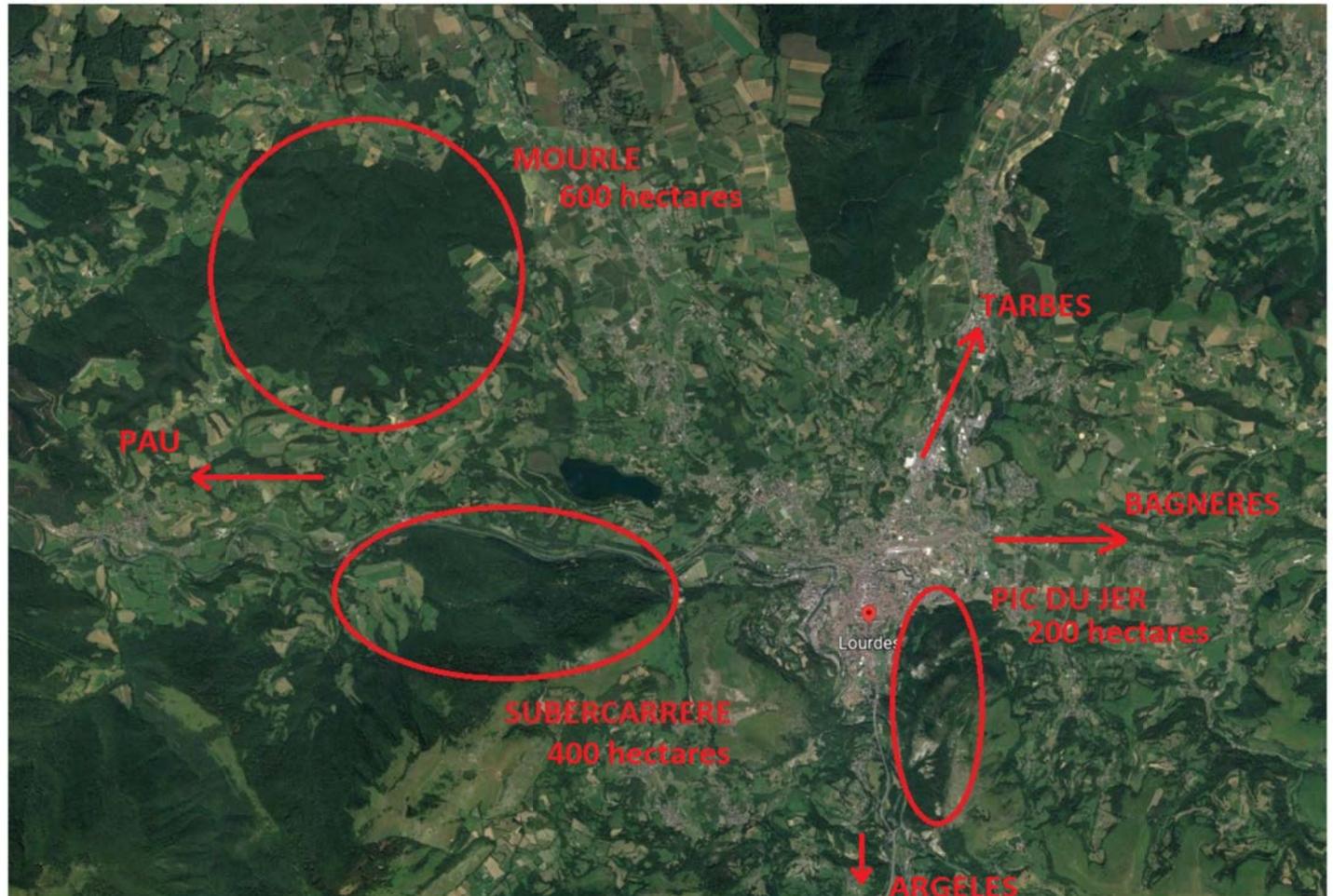
## L'idée directrice du plan d'aménagement : La multifonctionnalité de la forêt

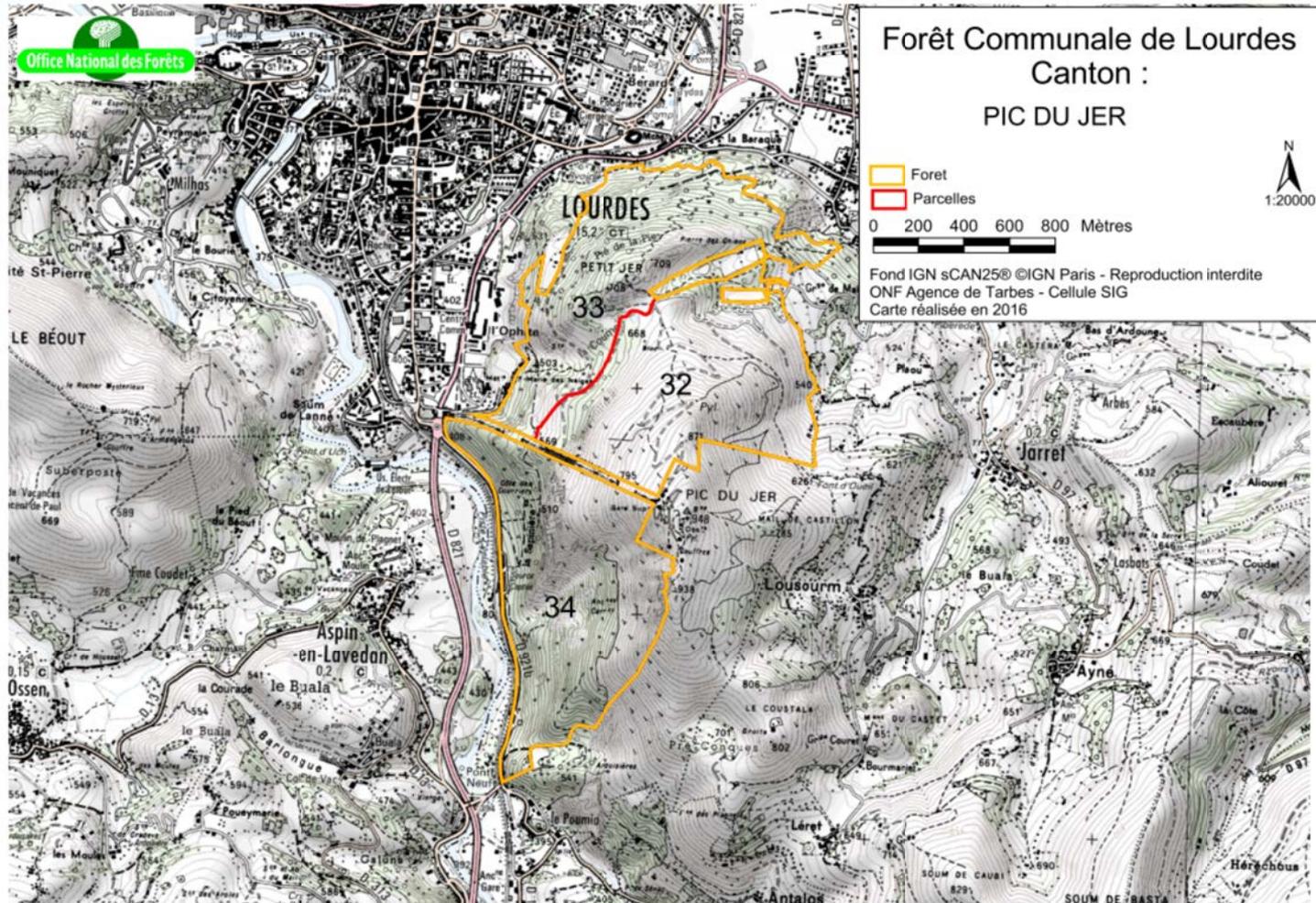
**L'idée est d'équilibrer les actions durablement  
pour que la forêt remplisse ses rôles :**

- De production forestière (Renouvellement des peuplements – desserte)
- D'accueil du public
- de protection de la faune et de la flore
- De protection contre les risques naturels



## Le patrimoine forestier de la Ville de Lourdes





## Massif du Pic du Jer – 200 hectares

### ■ Etat actuel

#### Fonction sociale

Nord du funiculaire : forte fréquentation touristique (sportive)

Sud : randonnée (essentiellement)

#### Protection Faune-Flore

Côté sud avec impact paysager important et sans action sylvicole possible

Présence de Percnoptère d'Égypte

#### Production Forestière

160 ha Evolution Naturelle (landes, pâturage, éboulis, falaises)

20 ha Jeunes plantations paysagères feuillues et résineuses

20 ha Plantations résineuses de 45 à 60 ans

### ■ Éléments à prendre en compte

Conflits d'usage possibles entre utilisateurs

Respecter les périodes de nidifications

Risques d'incendies



## Massif du Pic du Jer – 200 hectares

### ■ Actions Proposées

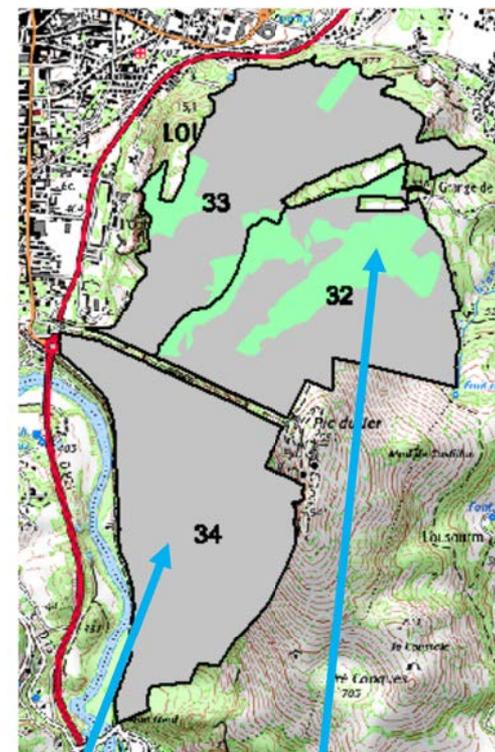
Réflexion de l'accueil sur le massif

Prise en compte des espèces sensibles (percnoptère, mouflons, ...)

Laisser la partie sud du massif en évolution naturelle et  
communiquer sur son aspect naturel

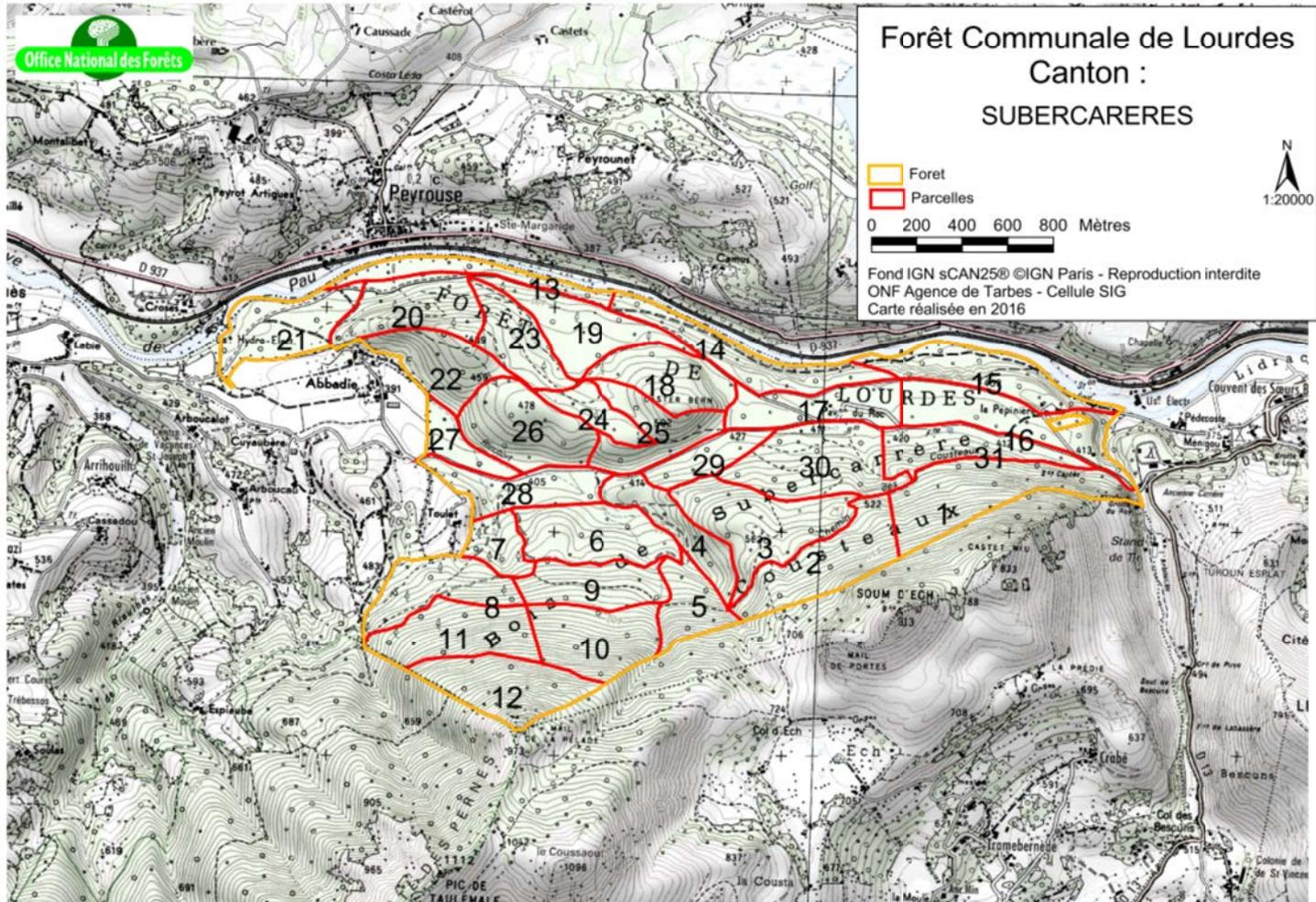
Amélioration et création d'équipements spécifiques  
(Défense des Forêts Contre les Incendies...)

Éclaircies sanitaires, esthétiques et de mises en sécurité



Evolution  
Naturelle

Éclaircies sanitaires,  
esthétiques et de mises  
en sécurité



## Massif de Subercarrère- 400 hectares

### ■ Etat actuel

#### Fonction sociale

Très forte fréquentation touristique locale (familiale, ludique, sportive et randonnée...)

Concentrée à l'entrée du massif puis diffuse sur le reste du canton

Massif emblématique de la forêt communale

#### Protection Faune-Flore

100 hectares situés en zone Natura 2000

Peuplements rivulaire (bordure Gave de Pau) sous arrêté de Biotope

Présence de peuplements ou d'arbres remarquables

Présence de zones humides

#### Production Forestière

80 hectares de jeunes régénérations chêne et hêtre (aménagements précédents)

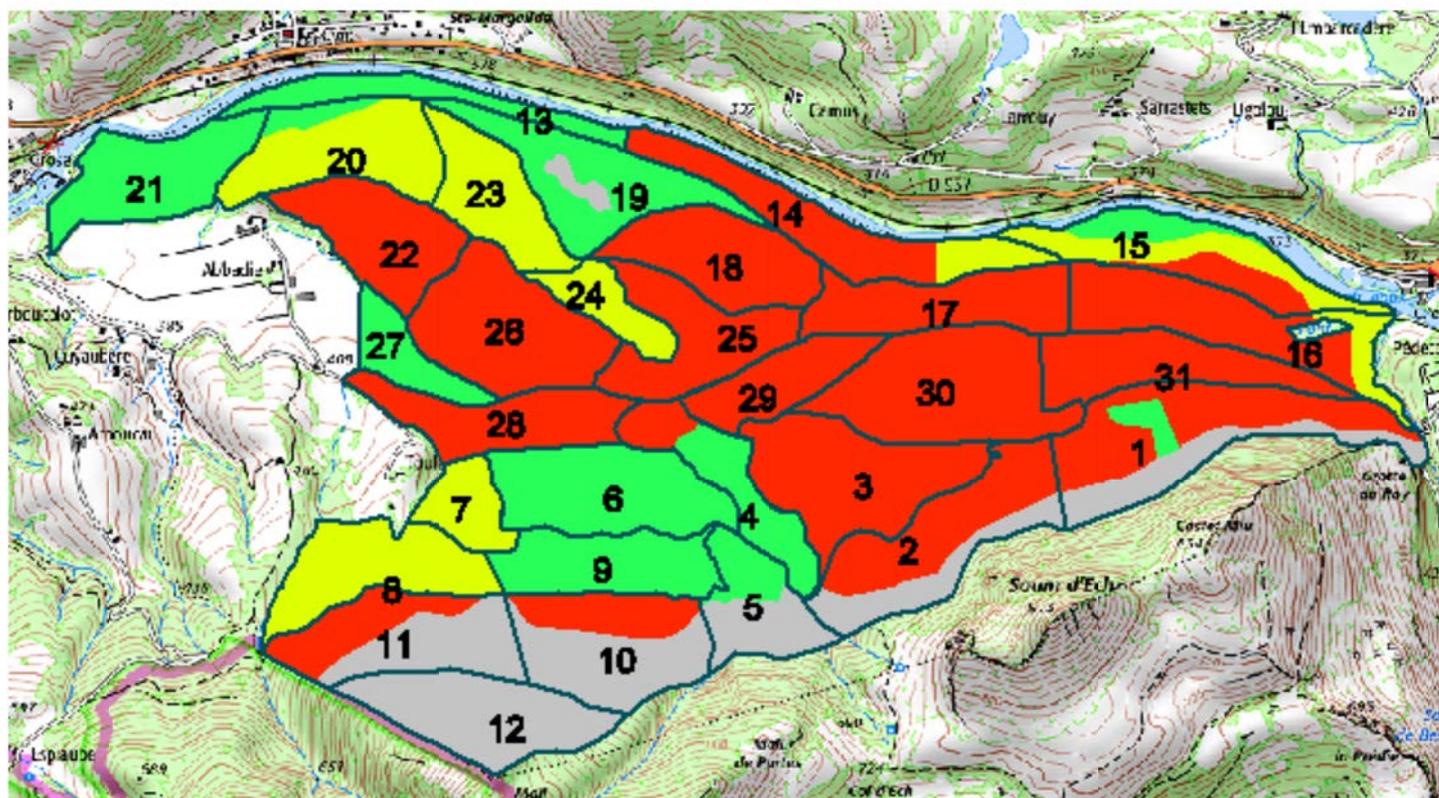
70 hectares de futaies résineuses de 50 à 70 ans

180 hectares de futaies adultes, âgées de 100 à 150 ans, de chêne de pays, de hêtre, de chêne rouge d'Amérique (dont une partie est parfois surannées)



## Massif de Subercarrère- 400 hectares

- Éléments à prendre en compte : le vieillissement important des peuplements



## Massif de Subercarrère- 400 hectares

Dépérissements sur épicéas dus aux scolytes

Risque de chutes d'arbres entiers de chênes rouges du à un champignon racinaire (Collybie à pied de fuseau)

Absent il y a 15 ans, Le Cerf a colonisé ce massif  
Équipements d'accueil désuets et/ou manquants



## Massif de Subercarrère - 400 hectares

### ■ Actions Proposées

Réflexion globale de l'accueil sur le massif : plan de circulation, signalétique, équipements

Gestion différenciée de la zone d'accueil (par bouquet)

Interventions de mises en sécurité (chêne rouge, épicéas dépérissant)

Conservation des peuplements rivulaires

Conservation de l'intégrité du réseau hydrique et des mares

Création d'îlots de vieillissement et d'îlots de sénescence

Conservation des arbres remarquables

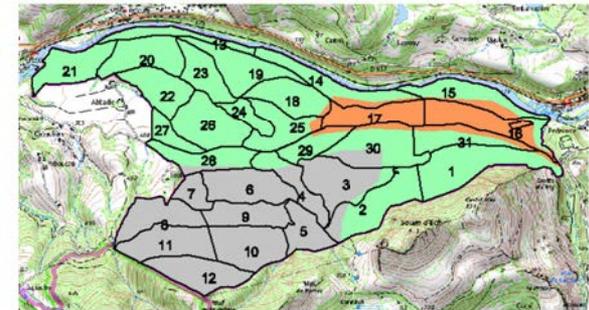
Constitution d'une trame d'arbres biologiques\* (Vieux bois, arbres à dendro-microhabitats)

Continuer l'effort de renouvellement (prioritairement sur les essences exotiques : chêne rouge, épicéas commun et de Sitka)

Récoltes et régénération des épicéas dépérissant

Récolte régulière des chênes rouges atteints par la collybie

Gestion des populations de cervidés (Protection des plantations)



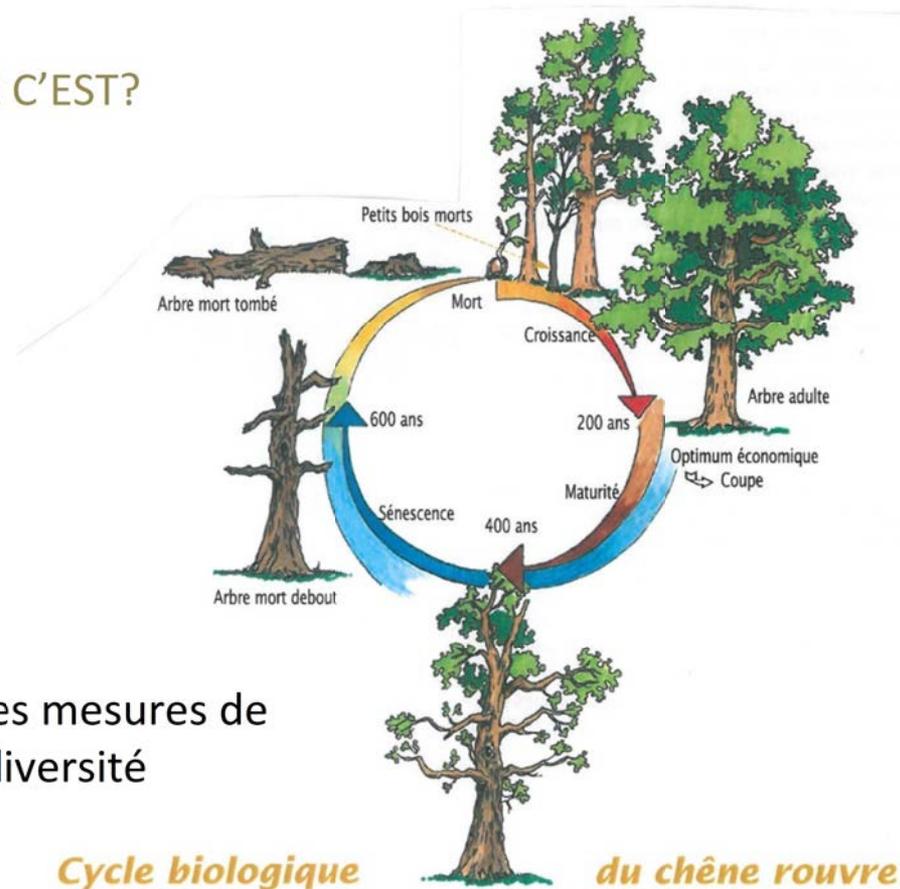
## Massif de Subercarrère - 400 hectares

### LES TRAMES DE VIEUX BOIS, QU'EST-CE QUE C'EST?

Une trame de vieux bois est constituée :

- d'îlots de vieux bois  
(vieillessement et sénescence)
- d'arbres d'habitats disséminés  
(morts, sénescents, à cavités)
- de bois mort au sol

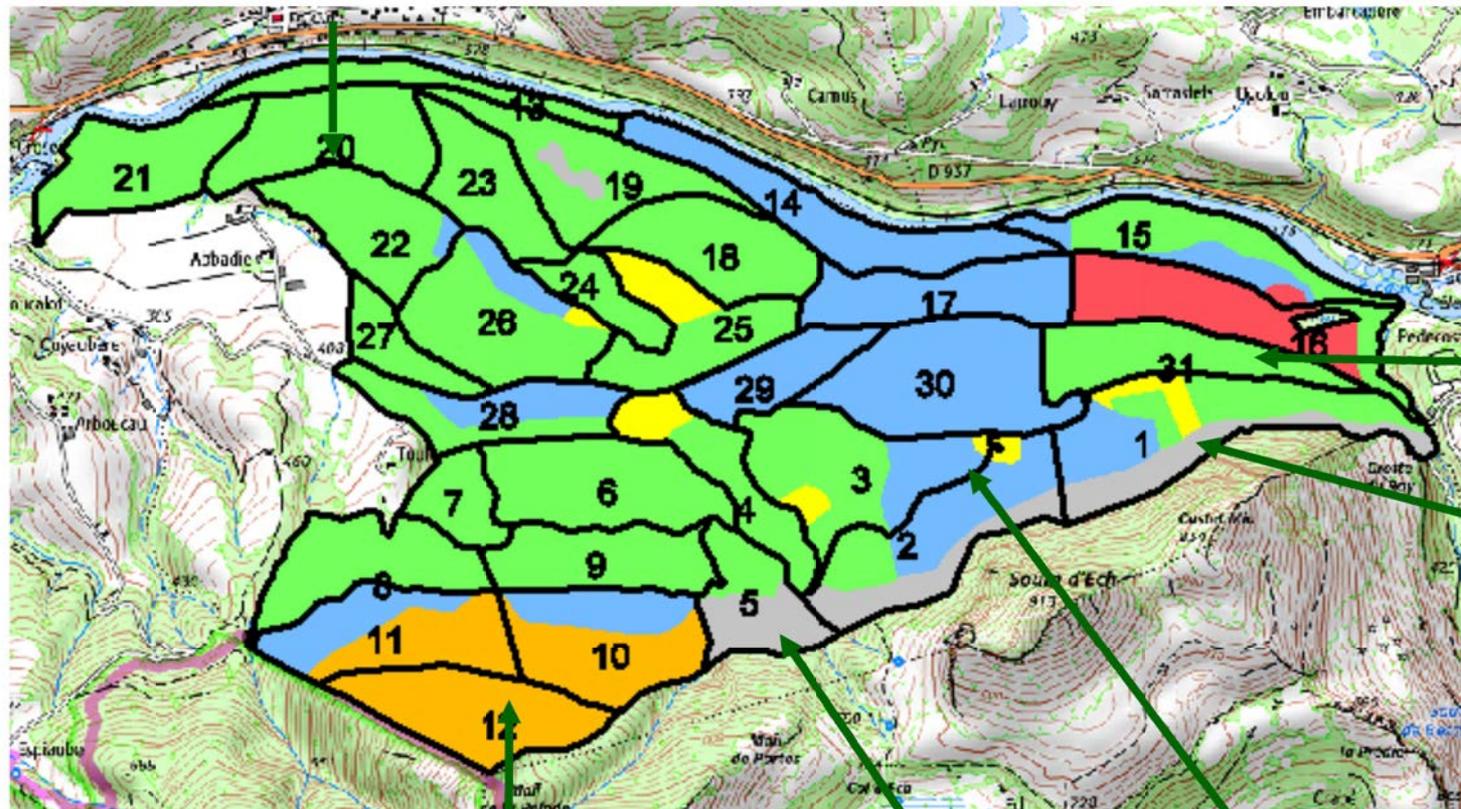
Une trame de vieux bois prend en compte les mesures de sécurité associées et les enjeux liés à la biodiversité





# Gestion Proposée

Amélioration  
229 ha



Aire d'accueil  
15 ha

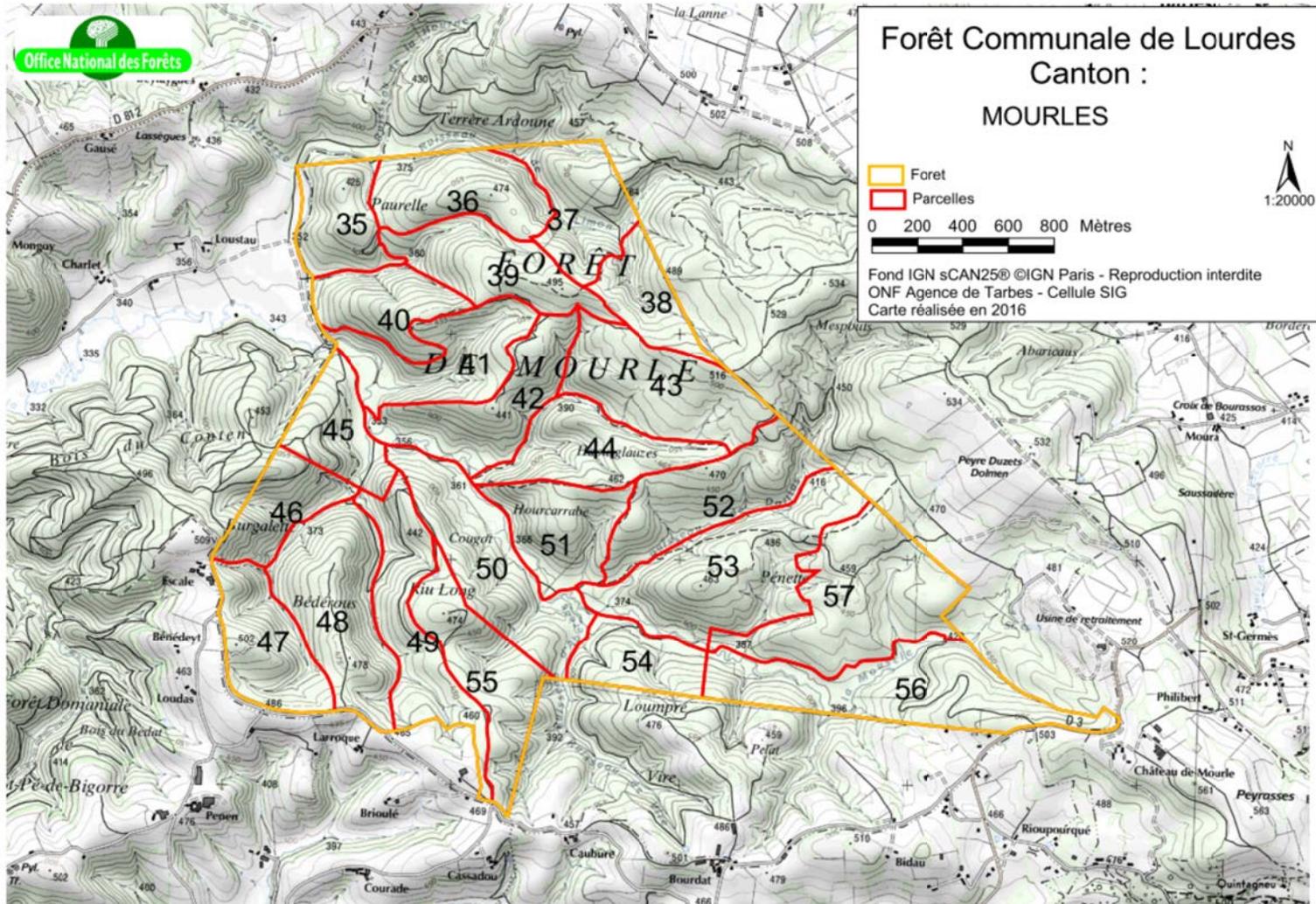
Îlot de  
vieillesse  
11 ha

Îlot de  
sénescence  
35 ha

Evolution  
naturelle  
21 ha

Régénération  
99 ha

26 ha à terminer  
44 ha à ouvrir et terminer  
29 ha à ouvrir



## Massif de Mourle – 600 hectares

### ■ Etat actuel

#### Fonction sociale

Périmètre de captage d'eau potable Lousteau

Activités cynégétiques

Activités VTT (Fréquentation assez faible actuellement)

#### Protection Faune-Flore

Présence d'écrevisses à pattes blanches sur la Mouscle et ses affluents

#### Production Forestière

80 hectares de jeunes régénérations chêne et hêtre (aménagements précédents)

525 hectares mélange de futaie et de taillis de chêne de 60 à 140 ans

75 hectares de plantations résineuses de 50 à 70 ans

### ■ Éléments à prendre en compte

Desserte routière quasiment inexistante

Dépérissement des résineux

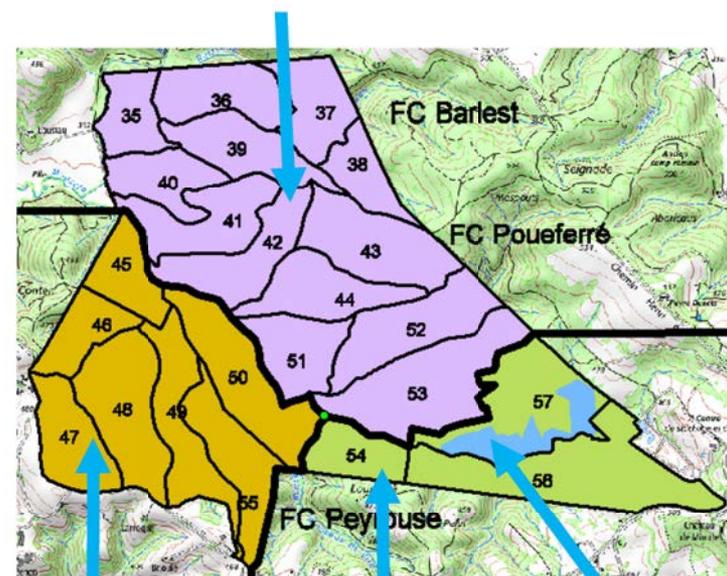


## Massif de Mourle – 600 hectares

### ■ Actions proposées

- Respect réglementation captage Lousteau
- Gestion des populations de cervidés
- Amélioration de la signalétique
- Valorisation de l'accueil du public
- Respect des ripisylves
- Conservation de l'intégrité du réseau hydrique
- Régénérer les épicéas dépérissant
- Réaliser les tranches 2 et 3 durant l'aménagement

Zone à desservir  
Tranche 2



Zone à  
desservir  
Tranche 3

Zone desservie  
Par la Tranche 1

Régénération  
épicéas